

## ÉNERGIE, CLIMAT

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT

Direction générale  
de l'énergie et du climat

Service du climat  
et de l'efficacité énergétique

Département de lutte  
contre l'effet de serre

Bureau politique climat et atténuation

### Instruction du 7 mars 2016 relative aux schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie

NOR : DEVR1600847J

(Texte non paru au *Journal officiel*)

*Date de mise en application* : immédiate.

*Résumé* : cette instruction abroge l'instruction du 29 juillet 2011 relative aux schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie.

*Catégorie* : directive adressée par la ministre aux services chargés de leur application.

*Domaine* : Ecologie, développement durable.

*Mots clés liste fermée* : <Energie \_ Environnement/>.

*Mots clés libres* : schémas régionaux du climat – de l'air et de l'énergie – évaluation environnementale – Nature 2000.

*Références* : articles L.222-1, R.122-17 et R.414-19 du code de l'environnement.

*Circulaire abrogée* : instruction DEVR1118472J du Gouvernement du 29 juillet 2011 relative aux schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie.

*La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat aux préfets de région (pour exécution); au secrétariat général du Gouvernement, au secrétariat général du MEEM et du MLHD; à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement, à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France et à la direction générale de l'énergie et du climat (pour information).*

L'instruction DEVR1118472J du Gouvernement du 29 juillet 2011 relative aux schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie est abrogée.

La présente instruction sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 7 mars 2016.

SÉGOLÈNE ROYAL